

COLLOQUE DIM Gestes – JUIN 2015

ATELIER C : En quoi pratiques et modèles théoriques s'interrogent-ils mutuellement ?

Président : Mireille Lapoire-Chasset (sociologue, INRS)

Discutants : Yves Clot (professeur, chaire de psychologie du travail, Cnam), et Françoise Papacatsis (responsable prévention des RPS, Dupont-de-Nemours)

Synthèse :

En ergonomie, en psychologie du travail, en sociologie ou encore en gestion, la recherche a conçu quantité de démarches d'intervention, c'est-à-dire de méthodologies mobilisables pour analyser l'activité et agir en santé au travail, définies par un cadre théorique, lui-même guidé par une question générale et fondé sur des hypothèses structurantes. Ce sont par exemple la psychodynamique du travail ou la clinique de l'activité, qui ont toujours œuvré dans le champ de l'analyse de l'activité et de la santé au travail. Cela peut être également des démarches conçues dans d'autres champs et désormais mobilisées également dans celui qui nous intéresse. L'intervention systémique au sens de l'école de Palo Alto en constitue une illustration. Ces démarches suscitent un engouement réel dans le monde de la prévention, dont témoigne le succès des congrès et des publications académiques sur le sujet auprès des acteurs de la prévention et plus généralement des acteurs du monde de l'entreprise. Leur attrait est d'autant plus fort que ces démarches sont le fruit d'expérimentations menées par des chercheurs en situation, lors d'interventions qu'ils ont souvent réalisées avec ce type d'acteurs. En congrès, à l'issue de leurs présentations, ils posent deux grandes questions généralement. La première est de savoir comment s'inspirer de ces démarches pour agir. Comment rendre opérationnelles ces démarches conçues par des chercheurs qui n'ont ni les mêmes contraintes, ni les mêmes ressources, ni les mêmes objectifs, ni les mêmes statuts que les acteurs du monde de l'entreprise ? Les acteurs soulèvent également des questions que la recherche n'a pas encore abordées, pour lesquelles, sous le sceau de la contrainte, ils ont conçu quelquefois des solutions riches et qui peuvent contribuer à renouveler les cadres théoriques en retour. Les quatre communications réunies dans cet atelier sont portées par des binômes, composé chacun d'un acteur et d'un chercheur, qui ont mené ensemble une intervention inspirée par une démarche définie par la recherche et qui chacun à leur manière ont abordé ces deux questions.

Mise en œuvre d'une démarche d'intervention systémique sur la santé au travail : construction et application pratique par un partenariat « professionnel-chercheur » dans deux petites structures

Communicants: Audrey Aptel (psychologue du travail, ASLMT) et Virginie Althaus (maîtresse de conférence en psychologie, Université de Rouen)

Cette communication rend compte de deux interventions conduites par une psychologue du travail et une chercheuse afin d'améliorer la santé des salariés. Elles ont mobilisé ensemble une démarche construite à partir des travaux théoriques menés en systémique (Checkland, 2000 : Le Moigne, 2004), qui a l'intérêt de proposer une compréhension de la situation prenant en compte les niveaux interpersonnels, organisationnels voire extra-organisationnels. Cette démarche se centre également sur les conditions d'émergence du changement. La première intervention a eu lieu dans un Institut Médico-Éducatif (IME) et la seconde, dans un commerce de prêt-à-porter. La mise en perspective des deux cas montre que nous ne pouvons dissocier les effets du dispositif d'intervention des contextes culturels dans lesquels il a pris place. Dans le cas de l'IME, l'action des intervenantes a finalement reproduit le mode de fonctionnement problématique qui amenait l'organisation à faire appel à elles. Si, pour la praticienne, il est crucial d'adapter la méthode et les outils au milieu d'intervention, la démarche adoptée et les freins qu'elle rencontre dans son application constituent aussi des éléments de réflexivité cruciaux pour les intervenants.

Comment convoquer la dimension collective dans une approche individuelle : une recherche auprès des avocats du barreau de Paris

Communicants: Marie Barbou (psychologue) et Katia Kostulski (professeure de psychologie, Cnam)

C'est dans le cadre de la thèse de doctorat en psychologie de Marie Barbou, dirigée par Katia Kostulski que la quatrième communication est proposée. Cette recherche porte sur les enjeux psychologiques de la profession d'avocat. L'éclairage théorique choisi est la notion d'espace transitionnel de Winnicott, et le regard clinique et méthodologique est celui de la clinique de l'activité. Le tribunal, le cadre de l'audience, est entendu comme un espace où se déploie une activité concrète et symbolique, celle de la plaidoirie, traversée elle-même par les dimensions personnelles, culturelles, socio-historiques du métier d'avocat. Le serment du métier est aussi très présent dans l'activité. C'est donc assez naturellement que la méthodologie retenue fut la mise en place d'un collectif de pairs pour réfléchir sur les pratiques du métier. Mais celui-ci n'a pu se mettre en place pour des raisons de compétitivité notamment. Une approche individuelle – mais dialogique en ce qu'elle convoque et confronte les dimensions du métier – est donc actuellement au travail pour faire émerger et vivre les transformations du métier et ses conséquences sur les professionnels. Les deux auteurs espèrent pouvoir continuer d'agir, à travers les entretiens individuels à venir, inspirés de la méthode du sosie, sur cette prise de conscience d'un collectif invisible mais actif en chaque avocat, et lui permettre d'ouvrir en lui un champ des possibles plus étendu dans la réalisation de son métier.

Analyse de l'activité, travail et techniques d'accompagnement des travailleurs présentant des troubles psychiques : le cas d'un atelier en ESAT

Communicants: Fabienne Giannelli (psychologue du travail, ESAT Bastille) et Christelle Lombard (monitrice d'atelier, ESAT Bastille)

L'articulation du travail et de la santé constitue une préoccupation majeure pour les acteurs du milieu protégé qui regroupe les ESAT et les entreprises adaptées (EA). L'ESAT Bastille propose à des personnes

qui présentent un handicap psychique une activité à caractère professionnel encadrée par un moniteur d'atelier et soutenue par un psychologue du travail. Comment comprendre les ressorts du travail en tant que vecteur de développement pour la santé ? En quoi et comment les techniques des moniteurs, lorsqu'ils accompagnent au travail par le travail des personnes en situation de handicap psychique, ouvrent des voies de développement de leur métier ? A partir d'un travail réalisé par la psychologue du travail de l'ESAT – inspiré par la clinique de l'activité – avec une monitrice de l'atelier Maintenance et Hygiène des locaux et l'équipe des travailleurs, Fabienne Giannelli et Christelle Lombard s'attacheront à préciser comment et à quelles conditions ce travail sur les techniques d'accompagnement permet d'accroître le rayon d'action des moniteurs. Simultanément, et dans le même mouvement, ce travail a également produits des effets sur l'activité et sur la santé des travailleurs de cet atelier.

Évaluer les RPS dans un organisme public de recherche : contraintes, opportunités et organisation

Communicants: Emmanuel Sedille (DRH, CEA) et Jean-Yves Ottmann (doctorant à l'Université Paris-Dauphine, au CEA)

Le CEA de Grenoble, organisme de recherche de 4000 personnes, a une activité et une population homogènes typiques de la recherche publique : métiers d'expertises, équipes de « travailleurs de la connaissance », collectifs de travail de statuts différents (chercheurs, techniciens, doctorants), problématiques de financement de la recherche... Dans le cadre d'une démarche d'intégration des risques psychosociaux à son Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER), le centre Grenoble a mis en place un diagnostic systématique des RPS par des groupes d'expression de salariés. La comparaison des résultats de ce diagnostic RPS sur plusieurs unités de recherche *a priori* similaires interroge les facteurs de RPS dans les activités d'expertise à forte autonomie, mais aussi la manière dont les managers du CEA peuvent organiser le travail de ces équipes particulières.